

Régularisation des charges, ON VOUS DIT TOUT !



Mesdames, Messieurs, les locataires de Valence Romans Habitat,

En complément de la présentation de la régularisation des charges de l'exercice 2021 aux Associations de locataires lors du Conseil de Concertation Locative du 25 mai 2022, les décomptes de charges vous seront envoyés **fin mai** pour une facturation sur votre échéance de **juin 2022**.

Il est à noter que la régularisation reste excédentaire (positive), mais à un niveau nettement inférieur aux années précédentes, du fait principalement de l'augmentation du poste de chauffage :

- Augmentation du prix du gaz / combustible liée à la période post COVID
- Prémices de la guerre en Ukraine
- La fiscalité « Taxe Carbone » sur le territoire valentinois).

Par conséquent et compte tenu de l'incidence de ces augmentations sur vos charges, nous vous invitons à faire preuve de la plus grande vigilance, notamment sur vos consommations de chauffage et d'eau chaude sanitaire, et maintenir les **gestes écoresponsables au quotidien**. Vous pouvez pour cela vous référer aux Conseils de Sophie présents dans votre Journal Proche de vous.

VALENCE ROMANS HABITAT

